

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 décembre 2013

L'an deux mille treize, le 20 décembre à 19 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 66 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Francis DUPOUY, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Mario SPAGNOLI, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Nicolas MÉLIET, Martine LABORDE-NOYER, Bernard LÉBÉ, Pierre DULONG remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU, Patrick BATMALE, Christian DUFFAU, Patricia ESPÉRON, Michel MESTÉ, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUE, Bernard BORDIGNON, Philippe BOYER remplacé par sa suppléante Marie-Paule SOMMABERE, Huguette CARLES, Malcolm CARROLL, Thierry COLAS, Denis DECLOCHEZ, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Jean-Louis DUBUC, Pierre ESQUERRÉ, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Jacques MORLAN, Bernard PIS remplacé par sa suppléante Claudine LANSADE, Robert POURROUQUET, Pierrette SÉGAT,

ABSENTS EXCUSÉS: Etienne BARRÈRE, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Daniel BELLOT, Paul CAPÉLAN, Philippe DUFOR, Marie-José GOZE, Jacqueline ROBUTTI, Chantal VERZENI,

ABSENTS: Guy AUBERT, François BAQUÉ, Marie-Laure BEZIN, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Nicolas DARCANGE, Jean-Marie GILLOT, Fabrice LACOMBE, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Wilfried LUSSAGNET, Michel MAZZONETTO, Pierre MOREL, Benoît OMNES, Jean-François ROUSSE, Carine SAMPIÉTRO.

SECRETAIRE: Thierry COLAS.

**OBJET : DESIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLEANT DU COLLEGE DES PERSONNALITES
COMPETENTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME**

Monsieur le Président expose que les statuts de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de la Ténarèze, stipulent dans leur article 5, le nombre de membres du Conseil d'Administration est fixé à :

Pour les membres titulaires :

- 1 délégué communautaire par commune adhérente à la Communauté de Communes de la Ténarèze,
- 6 personnalités compétentes en matière de tourisme

Pour les membres suppléants :

- 1 délégué communautaire par commune adhérente à la Communauté de Communes de la Ténarèze,
- 4 suppléants pour les personnalités compétentes en matière de tourisme.

Monsieur le Président indique que, suite au décès de Madame Marie-Claude SEGURA, membre suppléant du collège des personnalités compétentes en matière de tourisme, il convient de désigner un nouveau membre suppléant pour le collège des personnalités compétentes en matière de tourisme.

Monsieur le Président propose :

- **DE DESIGNER** Anita FRANCESCHIN comme nouveau membre suppléant pour le collège des personnalités compétentes en matière de tourisme du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUI l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DESIGNE** Anita FRANCESCHIN comme nouveau membre suppléant pour le collège des personnalités compétentes en matière de tourisme du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

Pour extrait conforme le 23 décembre 2013.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE